

ACONITS

Aconitum anthora L., *A. lycoctonum* L., *A. variegatum* L.

Les aconits sont des plantes vivaces de la famille des renonculacées. Les espèces savoyardes, comme les autres, ne sont pas faciles à identifier précisément. La couleur des fleurs, jaunes (pour *anthora*, *lycoctonum*) ou bleues (pour *variegatum*) offre une première séparation évidente. Tous les aconits ont des fleurs zygomorphes avec le pétale supérieur en forme de casque dont la hauteur comparée à la largeur, ainsi que la finesse des lobes foliaires, différencient les espèces d'une même couleur.

Aconits jaunes : *A. anthora* L., *A. lycoctonum* L.

ACONIT ANTHORE – *ACONITUM ANTHORA* L.

NOMENCLATURE

Son nom latin de genre a été attribué par Carl von Linné en 1753.

Synonymie : nous ne citerons pas toutes les variétés décrites dans la littérature... Il a été dénommé *Aconitum nemorosum* M. Bieb ex Rchb, *Aconitum jacquini* Rchb, *Aconitum eulophum* Rchb, *Aconitum ochroleucum* Salisb., *Anthora saxatilis* Fourr..

Noms vernaculaires : aconit anthore, anthore, aconit vénéneux,...

Étymologie : le genre *Aconitum* est dérivé du grec *akoniton*, qui signifie « qui pousse sur un sol sans poussière ». La légende relatée par Ovide raconte que le chien Cerbère, prisonnier de chaînes, excité par la rage, arrosa les champs de son écume qui se solidifia et devint nocive. Elle se transforma en une plante vivace qui pousse sur un sol dur, les paysans la nommèrent aconit...

L'origine du mot *anthora* est incertaine, ce serait une contraction de *anti-thora*, la plante ayant pu être un antidote de la très toxique *Ranunculus thora*.

DESCRIPTION BOTANIQUE

Les fleurs sont en forme de casque aussi haut que large, disposées en grappe serrée en haut de la tige et apparaissent de juin à septembre. Les feuilles sont profondément découpées en lanières fines. La hauteur de la plante varie de 0,30 à 0,60 m.

C'est une plante assez commune de l'étage montagnard à 2000 m, (au mont Cenis, à Valloire, en Vanoise, au col du Mollard et vallée des Entremont en Chartreuse et à Vérel, au Margériaz, à la Galoppaz dans les Bauges), mais aussi dans quelques stations de l'avant-pays savoyard (Traize, col de la Crusille et à Saint-Maurice de Rotherens) (données bulletins de la SMBRC), et au bord du lac du Bourget (Chambotte, Cessens). Elle aime les pâturages, les rocailles, sur sols plutôt secs et calcaires. Elle est souvent associée à *Senecio doronicum*, *Carduus defloratus*, *Pulsatilla alpina*, *Acinos alpinus*,...

USAGE MEDICINAL – TOXICITÉ

Même si le terme général d'aconit était déjà cité par Dioscoride, c'est Conrad Gesner en 1564 qui décrit précisément l'*Aconit anthora*. A cette époque et au siècle suivant, Jean Bauhin et Pierandrea Matthioli signalent la plante comme anti-poison de la renoncule thora, de l'aconit napel et lui attribuent une efficacité sur les morsures de vipères, les vers intestinaux, la peste, et les affections du cœur !...

Bien que le tubercule de l'aconit anthore soit dévoré par les petits rongeurs de montagne contrairement à celui de l'aconit napel (Fritsch-2002), il reste une plante dangereuse, “*Il bouleverse l'estomac et détermine une chaleur brûlante accompagnée de soif et d'angoisse autour du coeur*” (Orfila-1852). En 1975, dans le sud ouest de la France, un empoisonnement mortel a été décrit ; les jeunes pousses d'aconit anthore avaient été confondues avec le moloposperme du Péloponnèse une apiacée comestible souvent consommée en Catalogne (Delaveau-1978).

L'aconit anthore est pourtant le moins toxique des aconits de Savoie. Ceci est dû au fait que son constituant principal n'est pas l'aconitine mais un alcaloïde moins nocif l'atisine.

La décoction des racines était même utilisée dans la haute vallée de Suze pour apaiser les coliques (Meaglia *in Plantes qui nourrissent, plantes qui guérissent dans l'espace alpin*).

USAGES DIVERS

Chabert, médecin chambérien écrit en 1897 “*L'Aconitum anthora l'est aussi (employé pour teindre les cheveux blonds), mais je n'ai pu savoir quelle est la partie de la plante dont on se sert, ni la préparation qu'on lui fait subir*”.

Pour en savoir plus :

FRITSCH R., 1999 – La flore du promontoire sud du Mont-Cenis, dit le Paradis (alt. 1940 à 2000 m) - *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie* n°306, pp. 31-47.

FRITSCH R., 2002 – Deux curieux Aconits savoyards, l'Aconit napel et l'Aconit anthora : l'un fabrique trop de poison, l'autre pas assez – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie* n°332, pp. 19-35.

ORFILA M.-J.-B., 1852 – Traité de toxicologie, tome second, 5^{ème} édition, 986 p.



Aconitum anthora - Aconitum lycocotinum

“*Deutschlands phanerogamische Giftgewächse in Abbildung und Beschreibung*”-BRANDT & RATZEBURG

ACONIT TUE-LOUP - *ACONITUM LYCOCTONUM* L. subsp. *NEAPOLITANUM* (Ten.) Nyman

L'espèce *lycoctonum* est bien caractérisée par un casque 2 à 3 fois plus haut que large, mais dont l'aspect polymorphe l'a fait scinder en plusieurs sous-espèces s'hybridant peut-être. On peut distinguer deux sous-espèces en Savoie :

- l'aconit tue-loup (subsp. *lycoctonum* = subsp. *vulparia* (Spreng.) Nyman). Dénommé *A altissimum* dans la flore de la Suisse (Le nouveau Binz et Flora Helvetica), principalement collinéen, il est plutôt rare dans notre département, noté dans l'Avant-Pays ;
- l'aconit de Lamarck ou de Naples (subsp. *neapolitanum* (Ten.) Nyman) le plus fréquent, "Récoltée à Plancherine à la combe Noire au-dessus de Tamié le 12/7/1852 par E. Perrier" (Delahaye & Prunier-2006) ; il est principalement subalpin.

La sous-espèce que nous rencontrerons le plus souvent en Savoie est donc subsp. *neapolitanum* c'est celle dont nous parlerons ici.

NOMENCLATURE

Son nom latin d'espèce a été attribué par Carl von Linné en 1753.

Synonymie : *Aconitum lamarckii* Rchb., *Aconitum ranunculifolium* Rchb....

Noms vernaculaires : tue-loup comme le suggère l'origine du mot, aconit de Naples, aconit de Lamarck, coqueluchon jaune.

Étymologie : *lycoctonum*, appellation d'origine grecque, signifie tue-loup.

DESCRIPTION BOTANIQUE

Cette espèce peut atteindre 1,50 m. Ses grappes ont 20 à 60 fleurs d'un jaune pâle, avec un casque nettement plus long que large. Les feuilles, présentes à la floraison, palmatipartites sont divisées en segments larges, eux-mêmes incisés en lobes à pointes courtes et assez obtuses, munis sur les 2 faces de poils épars.

Elle fleurit en juillet-août dans les sous-bois et mégaphorbiaies des étages montagnards et subalpins dans le cortège *Adenostyles alliariae*, *Aruncus dioicus*, *Lactuca alpina*, *Lonicera alpigena*, *Saxifraga rotundifolia*, *Thalictrum aquilegifolium*... C'est une plante commune en Savoie, observée au Revard (Bauges), au col du Mollard en Chartreuse, en Vanoise.

USAGE MEDICINAL – TOXICITÉ

Déjà avant J.-C. l'aconit (sans précision d'espèce) était reconnu comme très toxique ; Médée, magicienne héroïne de l'histoire de Thésée préparait des poisons avec cette plante ; Théophraste dans son *Histoire des Plantes* écrit, concernant l'aconit, que c'était une drogue dont l'emploi relevait de la magie "Ainsi, le temps qu'il met pour tuer est égal à celui qui s'est écoulé depuis qu'il a été cueilli."

Au Moyen-Âge, les aconits ont servi à la destruction des loups, renards, etc. (appâts, poison de flèches) et aux préparations des sorciers dans un but criminel...

À la fin du XIX^e Alfred Chabert relate avoir constaté un empoisonnement par l'aconit tue-loup "non loin de Courmayeur, en Piémont, ..., sur un enfant dont la mort devait faciliter un mariage".

D'après la littérature, l'aconit tue-loup est d'une toxicité voisine de celle de l'aconit napel, son alcaloïde majoritaire est la lycaconitine proche de l'aconitine.

Du fait que sa racine ne soit pas tubérisée, il a peut-être été moins souvent l'objet de confusion avec un quelconque navet...

L'installation de ruches à proximité de ces plantes est à éviter, le miel risquant d'être contaminé.

Aconits bleus : Aconits panachés – *Aconitum variegatum* L.

Deux sous-espèces savoyardes ont été inventoriées d'après la littérature ancienne (Delahaye & Prunier-2006). L'espèce type (subsp. *variegatum*), a été indiquée par erreur en Savoie par E. Perrier et n'est pas présente en France.

Nous ne développerons ci-dessous que la sous-espèce *paniculatum*, pratiquement la seule que nous pourrions voir dans notre département.

Remarque : pour ce qui concerne le groupe *Aconitum napellus*, à longue grappe de nombreuses fleurs bleues, et à feuilles aux lobes découpés en lanières, il n'est pas représenté en Savoie (Delahaye & Prunier-2006).

ACONIT PANICULÉ - *ACONITUM VARIEGATUM* subsp. *PANICULATUM* (Arcang.) Negodi

NOMENCLATURE



“Flore de la France”-COSTE

Son nom latin de sous-espèce a été attribué par Giorgio Carlo Negodi, botaniste italien, en 1944.

Synonymie : nous ne les citerons pas tous... Il a été dénommé *Aconitum tuberosum* Host, *Aconitum paniculatum* subsp. *degenii* (Gáyer) Graebn. & P. Graebn., *Aconitum degenii* Gáyer, ...

Nom vernaculaire : aconit paniculé.

Étymologie : le mot *variegatum* est dû à la couleur des fleurs (bleues plus ou moins délavé), quant à la sous-espèce *paniculatum*, sa désignation provient de la ramification de l'inflorescence.

DESCRIPTION BOTANIQUE

Cette espèce dont la taille varie de 0,80 à 1,80 m, présente une inflorescence ramifiée. Les grappes sont pauciflores à fleurs en casque bleu violacé, (de 0,6 à 1 fois aussi haut que long), sont portées par des pédoncules à poils étalés, en partie glanduleux. Les 3 carpelles (follicules), sont glabres. Les feuilles sont à divisions lancéolées ou oblongues mais jamais en lanières.

L'aconit paniculé fleurit de juillet à septembre dans les mégaphorbiaies et aulnaies vertes des étages montagnard et subalpin. C'est une plante compagne de l'*Aconitum lycoctonum* vu précédemment, d'*Achillea macrophylla*, *Cardamine pentaphyllos*, *Petasites albus*...

Il a été observé dans en haute Maurienne en montant aux Evettes, au mont Cenis, en Vanoise, dans les Bauges (Nivolet et Galoppaz), en Chartreuse (col du Mollard) et semble bien installé en Savoie.

USAGE MEDICINAL – TOXICITÉ

L'aconit paniculé est sans doute aussi vénéneux que l'*Aconitum napellus* qui détient le record de toxicité de la flore française. De nombreuses intoxications lui sont dues : celles des soldats de Marc Antoine qui recherchaient des racines en forme de navets, et plus récemment en 1960, celles des parachutistes en opération survie dans les Pyrénées, ..., les épilobes sont aussi tragiques (Delaveau-1982). Orfila, médecin légiste du XIX^e rapporte cette observation de Matthioli : “*Un criminel condamné à mort mangea de la racine de cette plante (A. cammarum). Il éprouva une saveur de poivre un peu fort, et, au bout de deux heures, il fut saisi de vertiges et de commotions de cerveau tellement violentes, qu’il croyait avoir la tête pleine d’eau bouillante ; il se déclara une enflure générale de tout le corps ; le visage devint livide, les yeux étaient hors des orbites ; enfin le malheureux mourut au milieu des convulsions les plus horribles.*”

La plante entière est incriminée (feuilles et fleurs), mais c'est la racine qui contient le plus d'aconitine (jusqu'à 2 %), le taux varie selon le cycle végétatif et l'origine géographique. L'ingestion de quelques mg peut être fatale, l'aconitine peut passer à travers la peau, elle agit en bloquant les canaux sodiques, provoquant une stimulation puis une paralysie du système nerveux central et périphérique.

Les symptômes sont les suivants : un picotement et engourdissement des muqueuses de la bouche ressentis immédiatement, des vomissements et diarrhées, puis s'installe un état de torpeur avec sudation, des troubles de l'équilibre et de la vue (mydriase) et enfin une défaillance cardiaque ou paralysie respiratoire entraînant la mort.

Dès 1862, un alcaloïde diterpénique majoritaire, l'aconitine, a été découvert dans les racines de l'aconit napel ; il renferme d'autres alcaloïdes du même type, des alcaloïdes isoquénoléiques et des phénéthylamines. On peut supposer que ceux de l'*Aconitum variegatum* soient proches, bien que *napellus* soit la seule espèce reconnue comme médicinale en France.

Au début du XX^e siècle, l'aconitine était prescrite pour soulager les névralgies faciales, on trouve la teinture d'aconit dans la composition de sirops antitussifs pour sa propriété anti-congestive. Cependant, la racine d'aconit napel figurant dans la 9^e édition de la pharmacopée française (1972) n'a pas été reprise dans l'édition actuelle. Elle est dans la liste des “plantes médicinales dont l'évaluation du rapport bénéfice/risque est négative pour une utilisation traditionnelle en préparation magistrale.”

À noter : ACONITUM remède homéopathique réputé pour soigner la fièvre après un coup de froid, est à base d'*Aconitum napellus*.

Rmq. : il existe d'autres espèces d'aconits encore plus toxiques en Asie... et les aconits proposés en horticulture sont tout aussi dangereux.

USAGES DIVERS

Johann-Carl Leuchs, dans son traité des matières tinctoriales (1829) mentionne que les fleurs d'*Aconitum napellus* et d'*A. neomontanus* donnent un vert de vessie foncé, il signale toutefois que la couleur n'est pas solide. Les résultats seraient sans doute équivalents pour nos aconits savoyards.

Pour en savoir plus :

GAILLARD Y, CHEZE M., PEPIN G., 2001 – Intoxications humaines par les végétaux supérieurs : revue de la littérature, *Ann. Biol. Clin.* vol. 59 n° 6, article électronique.

Sylvie Serve